



castera verduzan  
VILLAGE THERMAL GERS

# BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°83 - ÉTÉ 2025



son Casino

CASTERA  
VERDUZAN  
ses Commerces

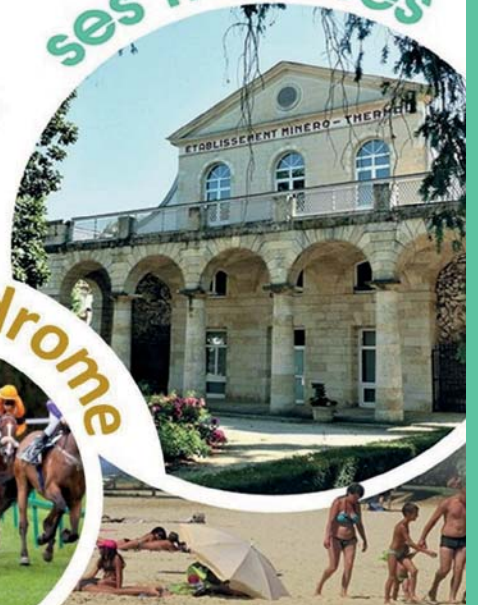
son Camping

ses Thermes

sa Base de Loisirs



Son Hippodrome



PAVILLON BLEU



## Sommaire

- 03\_ Conseil municipal
- 10\_ Histoire
- 12\_ Vie économique
- 13\_ Vie associative
- 17\_ Calendrier des Manifestations
- 18\_ Associations, Sociétés et Clubs Castérois
- 19\_ Numéros Utiles

**Bulletin d'informations municipales édité par la commune de Castéra-Verduzan**

**Directeur de la publication** : Claude Nef, Maire de Castéra Verduzan

Mairie de Castéra Verduzan, Place Odilon-Lannelongue, 32410 Castéra-Verduzan

05 62 68 13 11 - [www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)

**Mise en page et impression** : [www.samulebats.com](http://www.samulebats.com) - 32800 Eauze

**Tirage** : 600 exemplaires. - Imprimé sur papier PEFC, issu de forêts gérées durablement

**Crédits Photos** : Mairie de Castéra Verduzan, Associations, FreePicks

# Le mot du Maire



Castéroises, Castérois,

Comme nous l'avons tous constaté, les fortes chaleurs du début d'été confirment l'évolution climatique. Cet état de fait nous conforte donc dans notre choix de plantes pérennes et résistantes à la sécheresse pour embellir notre village.

Je profite de cet éditorial pour adresser un grand merci à nos employés municipaux qui ont réalisé l'espace très réussi autour de l'arbre à livres.

Concernant l'activité thermale, l'agrément rhumatologie et le dynamisme de l'équipe de Mr Touron ont permis une recrudescence de curistes bénéfique à la vie du village, tant sur le plan touristique que sur le plan économique.

L'évolution de notre village c'est aussi la rénovation de la salle de sports pour laquelle le choix des entreprises est en cours avec un début des travaux prévu en septembre prochain et un achèvement de ces derniers en septembre 2026.

Enfin et comme nous l'avions évoqué fin 2024, après de nombreuses réunions avec les services de gendarmerie, le projet de vidéoprotection du village devrait arriver à son terme avant la fin de l'année.

Cet été riche en animations se termine comme chaque année, avec la fête locale. Ces manifestations ainsi que les bodegas restent possibles grâce au dynamisme de nos associations.

Encore un grand merci à tous ces bénévoles qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour faire de notre village ce qu'il est.

Bonne fin de vacances

**Claude Nef**



# Travaux du CONSEIL MUNICIPAL

## Budget de la commune Bilan 2024 et prévisions 2025

### VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Conseil Municipal a adopté le compte financier unique de l'exercice 2024 de la commune et arrête ainsi les comptes

#### COMMUNE

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	2 755 726.90	Dépenses	Prévu	2 303 956.72
	Réalisé	829 850.15		Réalisé	1 016 909.67
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	2 755 726.90	Recettes	Prévu	2 303 956.72
	Réalisé	941 045.15		Réalisé	2 427 286.67
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		III 195.00	Résultat de clôture de l'exercice		1 410 377.00
Résultat global			1 521 572.00		

#### BASE DE LOISIRS

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	0.00	Dépenses	Prévu	35 521.29
	Réalisé	0.00		Réalisé	8 768.99
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	0.00	Recettes	Prévu	35 521.29
	Réalisé	0.00		Réalisé	45 732.07
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		0.00	Résultat de clôture de l'exercice		36 963.08
Résultat global			36 963.08		

#### LOTISSEMENT DES MÛRIERS

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	410 643.56	Dépenses	Prévu	442 743.56
	Réalisé	180 543.56		Réalisé	434 880.56
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	410 643.56	Recettes	Prévu	442 743.56
	Réalisé	410 643.56		Réalisé	261 063.67
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		230 100.00	Résultat de clôture de l'exercice		-173 816.89
Résultat global			56 283.11		

#### THERMES

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Prévu	0.00	Dépenses	Prévu	156 666.66
	Réalisé	0.00		Réalisé	116 875.77
	Reste à réaliser	0.00			
Recettes	Prévu	0.00	Recettes	Prévu	156 666.66
	Réalisé	0.00		Réalisé	178 000.60
	Reste à réaliser	0.00			
Résultat de clôture de l'exercice		0.00	Résultat de clôture de l'exercice		
Résultat global			61 124.83		

## Affectation du résultat 2024 – Commune

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 et constatant que le compte administratif fait apparaître :

• un excédent de fonctionnement de :	335 662.07 €
• un excédent reporté de :	I 074 714.93 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	I 410 377.00 €
• un excédent d'investissement de :	III 195.00 €
• un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un excédent de financement de :	III 195.00 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation 31/12/2024 : excédent	I 410 377.00 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	I 410 377.00 €
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	III 195.00 €

## Vote des taux des taxes locales 2025

Conformément à l'article 1639 A du code général des impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit.

Depuis 2020 le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus.

Depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer pour 2025, les taux suivants :

- **Taxe sur le foncier bâti** : 69.54 %, pour un produit de 625 999 €.
- **Taxe sur le foncier non bâti** : 125 %, pour un produit de 68 125 €.
- **Taxe d'habitation** : 18.50 %, pour un produit de 16 262 €.

Soit un produit total des trois taxes de : 710 386 €.

## Vote du budget primitif 2025 - Commune

Le Conseil Municipal vote le budget primitif de l'exercice 2025 comme suit :

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Propositions nouvelles	2 033 250.11	Dépenses	Propositions nouvelles	2 633 195.33
	Reste à réaliser	0.00		<b>Total</b>	<b>2 633 195.33</b>
	<b>Total</b>	<b>2 033 250.11</b>			
Recettes	Propositions nouvelles	2 033 250.11	Recettes	Propositions nouvelles	2 633 195.33
	Reste à réaliser	0.00		<b>Total</b>	<b>2 633 195.33</b>
	<b>Total</b>	<b>2 033 250.11</b>			



## Détails Explicatifs du Budget Primitif 2025 de la Commune

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

#### RECETTES : 2 633 195,33 €

**Atténuation de Charges :** 16 000 €  
remboursement personnel en maladie.

**Produits Services du Domaine :** 48 900 €,  
comprend notamment :

- Les concessions du cimetière et les taxes funéraires.
- Les redevances du domaine public pour EDF et Télécom.
- La cantine de l'école et des locations diverses.
- La mise à disposition du personnel Communauté de Commune.
- La taxe des ordures ménagères.

**Impôts et Taxes :** 835 901,33 €,  
comprend notamment :

- Les recettes du casino : 150 000 €.
- Les contributions directes : Foncier bâti & non bâti, et taxe d'habitation : 630 365 €.
- Compensation Communauté de Communes, Fonds Départemental, FPIC : 30 938 €.
- Reversement jeux et paris hippiques : 17 769 €.

**Dotations, Subventions, Participations :** 266 367 €,  
comprend notamment :

- Dotation forfaitaire des communes : 82 272 €.
- Dotation de solidarité rurale : 134 830 €.
- Fonds Départemental de péréquation de la TP : 10 000 €
- Compensations taxe foncière, taxe d'habitation et péréquation T.P. : 10 010 €.
- Remboursement Fonctionnement Ecoles : 22 000 €

**Autres Produits de Gestion Courante :**  
Fermages et locations de salles : 55 500 €.

**Produits Financiers et Produit Spécifiques :** 150 €.

**Résultat de Fonctionnement Reporté :** 1 410 377,00 €.

#### DEPENSES : 2 633 195,33 €

**Charges à caractère général :** 359 400 €,  
comprend notamment :

- Les charges d'eau, d'électricité, de combustible, de carburant, d'alimentation, de petit équipement, de fournitures d'entretien, de fournitures pour voirie, de fournitures administratives, de vêtements de travail, de fournitures scolaires, de repas cuisine scolaire, de taxes foncières.
- Location de nacelles, entretien de terrains municipaux, des bâtiments, de la voirie, du matériel roulant, assurances, documentation, stages et formations.
- Indemnités comptable régisseur, annonces, fêtes et cérémonies, publicité, affranchissements, télécom, actes notariés...
- Primes d'assurances.

**Autres charges de gestion courante :** 265 096,17 €,  
comprend notamment :

- Indemnités des élus : 42 500 €.
- Subventions aux associations : 41 373 € (voir détail en annexe 1).
- Cotisations de retraites : 2 000 €.
- Cotisation Labels Stations Vertes et Stations Classées : 2020 €.
- Subvention de Fonctionnement Budget Annexe : 106 460,45 €.
- Autres contributions, dont CDG32, Eclairage Public, SiCTOM, etc : 70 042€.

**Charges de Personnel Titulaire ou Non, Cotisations Sociales, Impôts et Taxes :** 564 800 €.

**Charges Financières :** 7 487,61 €, intérêts d'emprunts.

**Atténuation de produits :** Remboursement Casino : 6 000 €.

**Virement à la Section d'Investissement :**  
1 430 411,55 €.

## BUDGET D'INVESTISSEMENTS

### RECETTES : 2 033 250, 11 €

**Bénéfice d'investissement** : 111 195, 00 €.

**Dotations, fonds divers et réserves** : 31 000 € €, comprend notamment :

- Taxe d'Aménagement : 5 000 €.
- FCTVA 2024 : 26 000 €.

**Subventions** : 50 000 €, comprend notamment :

- Département Salle de Sports Tranche I : 50 000 €.

**Autres Immobilisations Financières** comprend notamment :

- Remboursement avance lotissement des Mûriers : 410 643, 56 €.

**Virement de la Section de Fonctionnement** : 1 430 411, 55 €

### DEPENSES : 2 033 250, 11 €

**Dépenses Financières** : Remboursement Emprunt Capital : 32 803,92 €.

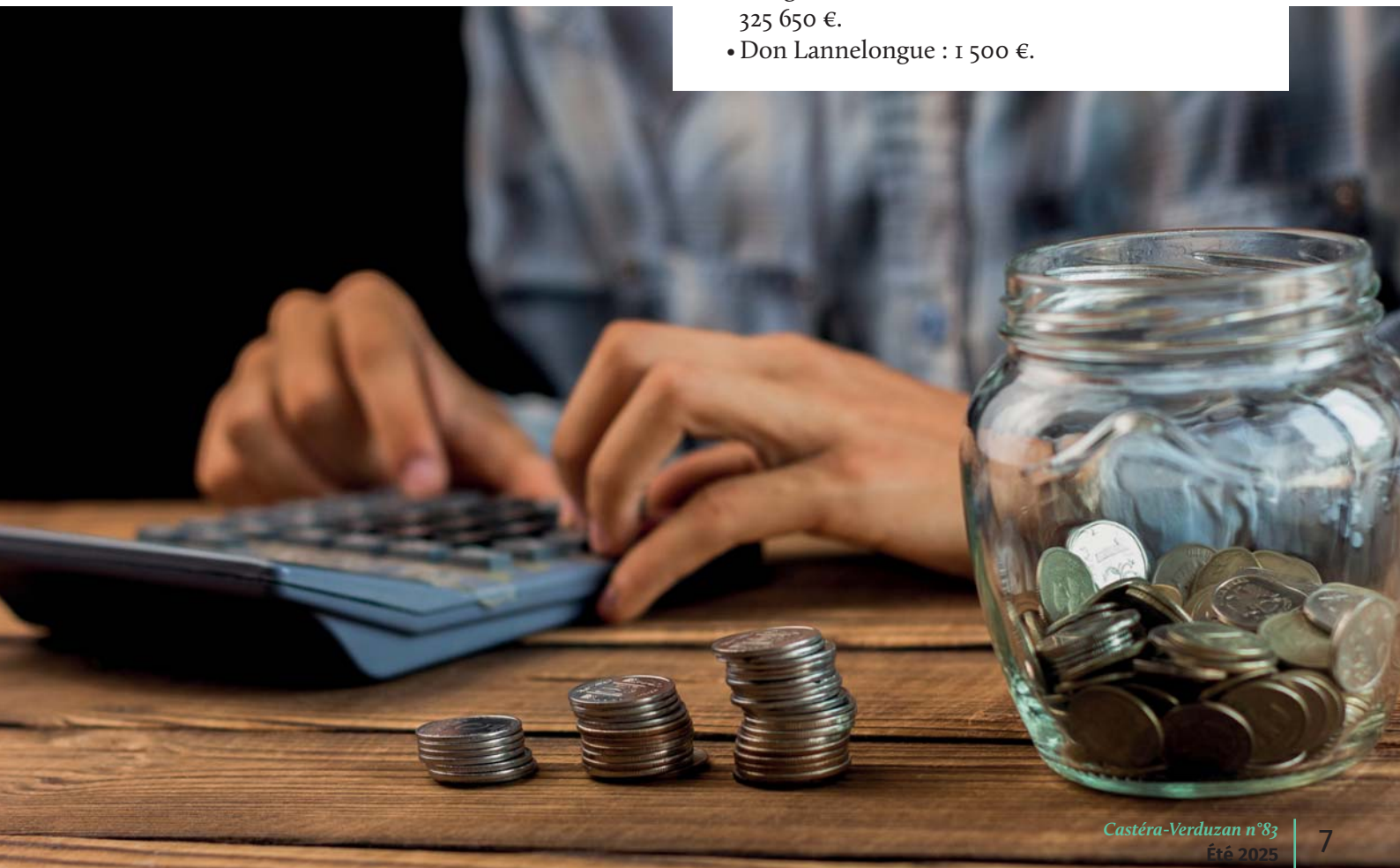
**Immobilisations Corporelles** : 570 406 €, comprend notamment :

- Etudes Salle de Sports Optisol : 5 802 €.
- Toiture Eglise du Vieux Castéra : 30 204 €.
- Travaux Eglise et Ancienne Ecole : 41 500 €.
- Travaux Bâtiment de La Poste, Local Kiné : 40 000 €.
- Travaux Voierie : 100 000 €.
- Acquisition de Matériels : 127 900 €.
- Acquisition d'un camion : 25 000 €.
- Acquisition éventuelle Local Boulangerie et Logement attenant : 200 000 €.

**Immobilisations en Cours, dont rénovation énergétique salle de sports** : 1 135 298,23 €

**Opérations d'Ordre** : 327 150 € comprend notamment :

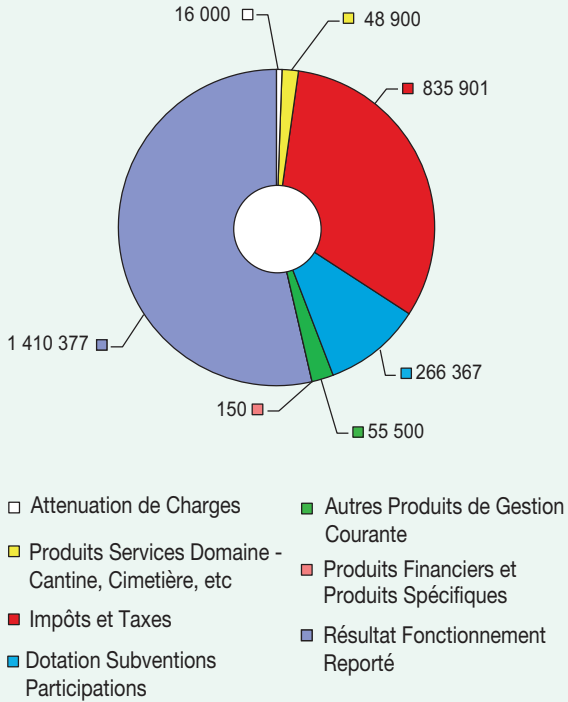
- Intégration voierie lotissement des Mûriers : 325 650 €.
- Don Lannelongue : 1 500 €.



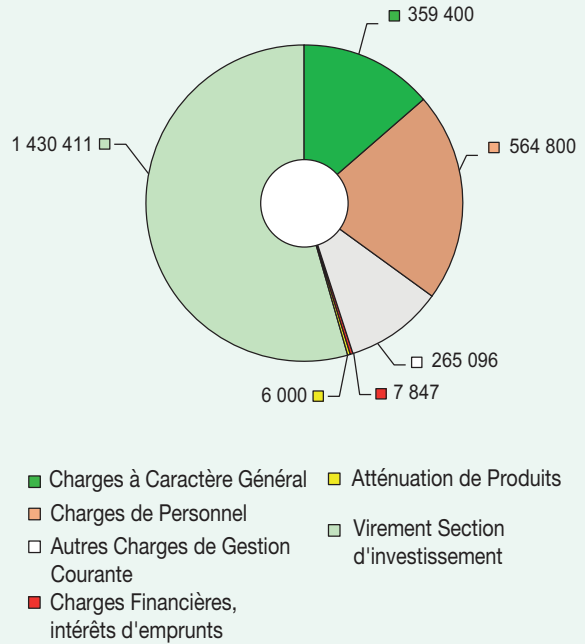
# BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE

## FUNCTIONNEMENT

**Budget 2025 - Fonctionnement - RECETTES**  
Total - 2 633 195 €

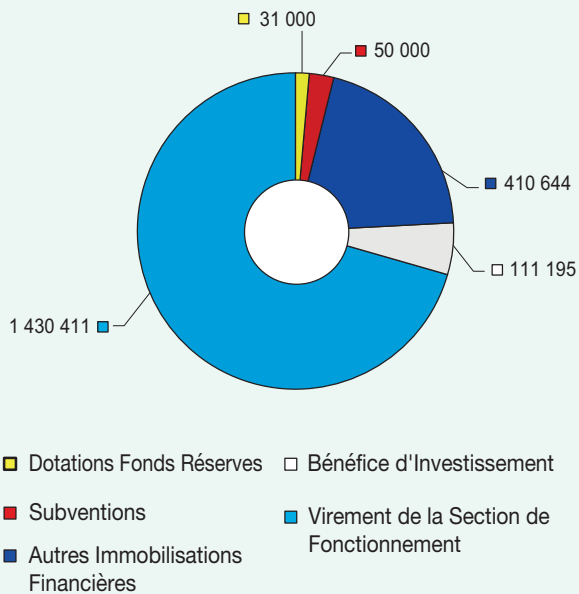


**Budget 2025 - Fonctionnement - DÉPENSES**  
Total - 2 633 195 €

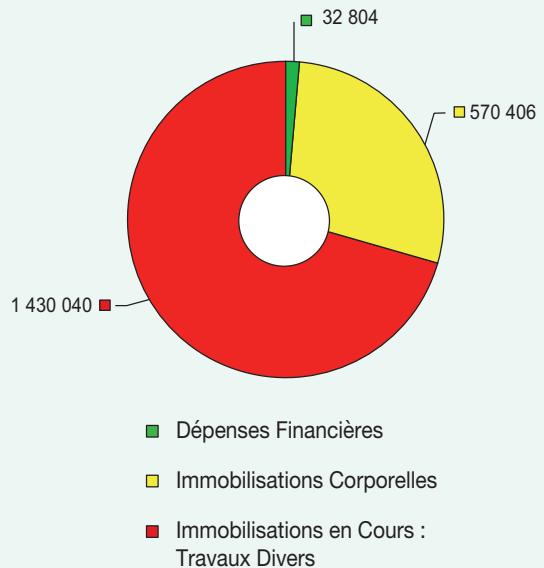


## INVESTISSEMENT

**Budget 2024 - Investissement - RECETTES**  
Total - 2 033 250 €



**Budget 2024 - Investissement - DÉPENSES**  
Total - 2 033 250 €



## Travaux à l'église

Des travaux de mises aux normes électriques sont nécessaires pour un montant de 3 395 €. Des travaux de mises aux normes d'accessibilité sont aussi en cours de réalisation. Enfin, à la suite de la chute d'un morceau du plafond de la nef, un devis de réfection de la toiture a été demandé.

### ÉGLISE DU VIEUX CASTERA

Les travaux de restauration de la toiture sont en cours de réalisation pour un montant de 30 000 €.



## Salle de sports

Pour rappel le cabinet Atelier d'Architecture A3+ a été sélectionné pour la conception, la sélection des entreprises intervenantes et le suivi des travaux.

La sélection des entreprises est en cours et les premiers travaux devraient démarrer dès le mois de septembre. Seuls, le sol sportif et la charpente métallique seront conservés.

Sur le plan financier, l'enveloppe est estimée à 1 500 000 €, subventionnés par l'Etat, la Région, le Département et l'Agence Nationale du Sport.

## Sécurisation de la circulation

### ROUTE DE SAINT-PUY ET PROMENADE DE L'AULOUE

Une réflexion a été menée afin de sécuriser la route de Saint-Puy (RD42) dans l'agglomération. Dans un premier temps deux panneaux « cédez le passage » seront installés au niveau du croisement avec la promenade de l'Auloue et au niveau du croisement avec la rue de Lomagne (RD 303). Ensuite au niveau de l'entrée de la base de loisirs un feu récompense sera installé.

Le Conseil Municipal, décide de retenir la proposition de l'entreprise ELANCITE, pour un montant HT de 4 480,00 €.

De plus un cheminement pour les vélos sera matérialisé et signalé sur la promenade de l'Auloue dans le sens inverse de la circulation routière.

## Plan communal de sécurité

### EXERCICE DU 15/05/2025

Un exercice de mise en situation de catastrophe a été organisé sur notre commune le 15 mai dernier en collaboration avec Le Conseil Municipal, la Préfecture, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers, la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Castéra-Verduzan et la Gendarmerie.

Au regard des catastrophes qui se multiplient, il nous a permis de tester la robustesse de notre plan communal et de notre cellule de crise communale en nous préparant à affronter plus efficacement un évènement sur notre commune.

# Les ressources de Castéra-Verduzan en 1944

par Francis Agras

Après la deuxième Guerre mondiale (1939-1945) il s'agit pour notre pays de reconstruire l'économie. A cet effet, le gouvernement demande de mobiliser toutes les forces du pays pour établir un diagnostic le plus précis possible des richesses, ce sont les états généraux de la Renaissance française.

Suite au courrier préfectoral du 27 mars 1945 la commune a fait un état de ses ressources agricoles, industrielles, de ses richesses du sous-sol, de l'artisanat et commerce.

La population de Castéra-Verduzan est à cette époque de 765 habitants dont 131 étrangers environ.

## RESSOURCES DE LA COMMUNE

Elles sont essentiellement agricoles. La superficie de la commune est de 1725 hectares.

En 1944, 91 exploitants ont ensemencé 317 hectares en blé, 68 en avoine et 86 en orge. La récolte a été franchement mauvaise, la moyenne a été de 6 quintaux à l'hectare pour le blé, *-plus de 50 q récolte 2024-* 7 quintaux pour l'avoine et 7,7 pour l'orge, quant au maïs 23 hectares de semences ont donné 168 quintaux. Les rendements des céréales sont bien au-dessous de la moyenne habituelle : le manque de bras et surtout d'engrais se font durement ressentir. Il faut dire aussi qu'en général, on se désintéresse de ces cultures qui ne paient pas dans notre commune et communes environnantes.

A signaler aussi en culture 9 hectares de pommes de terre, 3 de tournesol, 0,4 de colza, 0,4 de pépinières, 7,5 de jardins potagers, 0,8 de cultures maraîchères, 4,85 de haricots, 8,8 de fèves, 0,9 de tabac et une superficie de 81 hectares de bois et forêts.

Les prairies naturelles et artificielles qui couvrent 303 hectares ont beaucoup souffert de la sécheresse et leur rendement, soit en fourrage soit en pâturage, a été presque nul.

Les vignes, c'est une superficie d'environ 325 hectares. (*zéro hectare en 2024*). C'est notre principale ressource, souligne le rapport. Une grande partie de la récolte a été perdue par manque de soufre et de sulfate de cuivre, sensés lutter contre mildiou et oïdium maladies de la vigne. Le vin ramassé est faible en degrés et de conservation difficile faute de produits œnologiques pour le traiter. Notre Armagnac subit un trop grand nombre de lois et décrets, presque tous pris à la demande du commerce et favorisant celui-ci au détriment des producteurs.

En 1944 le cheptel compte 106 boeufs, 7 taureaux, 294 vaches pour le travail, 35 vaches laitières. Le troupeau ovin se compose de 40 têtes de plus d'un an et les porcs sont au nombre de 98. Pour le bétail la situation n'est guère brillante après trois années de sécheresse qui viennent de sévir.

La production avicole est trop négligée. Elle n'est pas une ressource pour la commune mais seulement un appoint pour la nourriture des habitants. Même chose pour l'élevage des porcins.

## INDUSTRIES, ARTISANATS ET COMMERCES

Pas d'industrie sur le territoire de la commune. Du sous-sol jaillissent 5 sources d'eaux minérales sulfureuses magnésiennes et ferrugineuses, 3 sont captées à l'établissement thermal de Castéra-Verduzan et 2 à celui du Maska. Ces sources

excellentes pour certaines maladies sont mal exploitées et peu connues.

L'artisanat comprend 2 forgerons représentants en machines agricoles, 1 maréchal-ferrant, 1 mécanicien en cycles, 1 mécanicien pour autos, 1 charron, 2 charpentiers, 3 maçons, 1 entrepreneur en transports, 2 coiffeurs pour hommes et femmes, 1 coiffeuse pour dames, 3 cordonniers, 3 tonneliers.

Pour le commerce sont recensés : 1 boucher, 2 boulangers, 4 épiciers, 2 quincailliers, 2 marchands d'engrais, 3 pépiniéristes, 1 jardinier, 2 cafés, 1 restaurant, 1 pharmacie, 2 marchands de chaussures, 1 libraire, 1 bureau de tabac

Ajoutons 1 docteur en médecine.

D'après le rapport établi le 27 mai 1945 par l'assemblée des dix-sept délégués.

Lébé Aurélie, Louit Marcelle, Bourrust Yvonne, Philip Marius, Arrouy Gontran, Fieux Jean, Lagarde Ludovic, Fieux Guy, Jovellar Louis, Cazes Lucien, Perne Louis, Chalandon André, Dupouy Omer, Tobie Ernest, abbé Goutz, Rozès Paul, commandant Gauthé.

(Archives)



## Réouverture DE LA BOULANGERIE

Après le départ de « La Mie FLOVIN » notre village retrouve sa boulangerie avec l'arrivée de la Maison Magneron. Théo, artisan boulanger très apprécié à Condom, pour la variété de ses pains au levain, mais aussi pour ses viennoiseries primées au niveau départemental et régional et pour ses pâtisseries fines a décidé de reprendre ce commerce indispensable aux castérois, qui se réjouissent déjà de ce redémarrage.



## Le camping CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

En ce début d'été, Cathy et Benoît BORDES ont cédé leur camping « La Plage de Verduzan » à Eric et Alexia THOMAS qui arrivent de Martigues et qui ont souhaité changer de vie.

Ils ont recherché un camping à reprendre dans le sud-ouest où la vie leur semble plus paisible que dans les Bouches du Rhône. C'est finalement au camping de « La Plage de Verduzan » qu'ils ont décidé de s'installer avec leurs deux enfants.

Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans leur entreprise.

## Anthony Raffin reprend la Boucherie DE JEAN-LUC DE PRADA

Jean-Luc DE PRADA a décidé de raccrocher son tablier pour prendre une retraite bien méritée. Début juillet, il a donc cédé son commerce à Anthony RAFFIN après une période de biseau de plusieurs mois.

Anthony et Audrey son épouse sont castérois depuis 18 ans et avec leurs deux enfants ils participent activement à la vie du village.

Nous souhaitons à Anthony pleine réussite dans son nouveau projet et bonne retraite à Jean-Luc.





## **Football Club**

### **Castéra Verduzan**

Le FCCV a terminé une nouvelle saison avec des résultats sportifs globalement positifs et surtout avec la volonté de s'impliquer dans la vie locale avec de nombreuses animations.

#### **GROUPE SENIOR**

La saison aura été positive avec une vie de groupe qui a été fédératrice et humainement très riche toute l'année. C'est peut-être aussi grâce à cela que l'équipe 1 a pu aller chercher une montée en division supérieure. Des résultats aussi positifs grâce à une forte présence à tous les entraînements ayant permis de voir une belle progression de l'effectif.

Concernant l'équipe 2, malgré des résultats compliqués, le groupe est resté soudé et n'a rien lâché, démontrant l'ambiance qui a régné.

Il faut féliciter l'ensemble du groupe senior et l'encadrement pour cette saison en posant les bases pour un avenir prometteur.

#### **ECOLE DE FOOTBALL**

Comme dans tous les sports, il est difficile de maintenir une identité unique des équipes dans toutes les catégories. C'est pour cela que le FCCV est en entente avec VIC (U 11 et U 13) et l'AJA (U 15 et U 17). Il est bon de préciser que l'enfant peut garder une licence au FCCV même dans l'entente.

Tout au long de la saison l'ensemble des équipes ont eu des résultats très intéressants avec d'importants progrès réalisés par l'ensemble des effectifs.

Pour les tous petits des U 6 au U 9, les progrès ont été très importants et très encourageants pour la suite.

#### **FOOT-LOISIRS**

Le club souhaite relancer ce foot-loisirs pour les personnes qui souhaitent prendre du plaisir sans contrainte des résultats.

Alors, si cela vous intéresse n'hésitez pas à prendre contact avec les dirigeants.

#### **EQUIPE FÉMININE**

A ce jour, une tentative de création d'une équipe senior féminine, n'a pas encore pu se concrétiser réellement par manque d'effectif. L'idée de cette équipe est toujours présente c'est pour cela que le club lance un appel aux filles à partir de 16 ans qui auraient envie de rejoindre le groupe. Il existe un

championnat à 8 ce qui offre des solutions. En sachant que les portes sont ouvertes aux filles même débutantes.

Alors, si cela vous intéresse n'hésitez pas à prendre contact avec les dirigeants.

#### **EXTRA-SPORTIF**

Après le succès de la bodega des fêtes locales, le club a enchaîné avec la Journée Nature, la soirée Tartiflette, l'arbre de Noël, la vente du vin, la soirée féria. Globalement positives, toutes ces animations seront reconduites la prochaine saison.

Bien sûr, l'un des temps forts aura été le concert du 28 juin avec la superbe affiche pour Castéra : Chico And The Gypsies. Malgré la forte concurrence aux alentours et la finale du TOP 14, le public a répondu présent. Le club remercie le casino pour la confiance renouvelée, mais aussi tous les bénévoles, les mairies, les employés communaux pour l'aide précieuse. Dans quelques semaines nous communiquerons le programme du concert 2026.

L'actualité sera, en ce mois d'août, la fête locale. Pour cette année des nouveautés, des surprises à découvrir, le vide grenier, le tournoi de foot à 5 et bien d'autres animations.

#### **LA PROGRAMMATION DES MOIS À VENIR SERA DONC**

- Jeudi 21 au dimanche 24 août : bodéga des fêtes locales

- Dimanche 19 octobre : Journée Nature

#### **Dates importantes :**

Samedis 6 et 13 septembre : journée d'accueil pour les enfants à partir de 5 ans.

#### **Divers :**

Des remerciements aussi au casino pour la confiance témoignée concernant l'organisation pour la deuxième année du concert du 28 juin et les différentes animations.

Des remerciements à la municipalité et aux diverses collectivités pour leur soutien, aussi financier que matériel.

Des remerciements à tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre, sans qui rien ne serait possible.



## Club BEAU SOLEIL

### *Voici le compte rendu de Beau soleil pour les 6 premiers mois de l'année.*

L'année a débuté avec notre Assemblée Générale le vendredi 07 mars, suivie d'un repas au restaurant le Cousteau.

Le lendemain nous avons accueilli le chœur féminin BUHAMINAK du pays basque et la Chorale de Caussens pour un concert qui a ravi le nombreux public (plus de 100 personnes).

Le 04 avril, le repas loto du club nous a rassemblés avec nos amis de la Villa Castéra autour d'un couscous.

Le 16 mai, Une sortie a été organisée dans les Landes au moulin de POYALLES à Mugron, repas à l'auberge de Haza, visite de l'abbaye de Maellys et visite des caves de Tursan.

Le 13 juin, repas champêtre au parc Lannelongue . Nous avons profité avec les résidents de la Villa Castéra de l'ambiance de l'orchestre Arôme Café.

Le 23 juin après-midi réunion d'information prévention sécurité seniors ouverte à tous animée par la référente de la gendarmerie d'Auch.

Siel Bleu a assuré depuis le début de l'année tous les jeudis de 15h à 16h des séances de gymnastique

séniors encadrées par un moniteur diplômé jusqu'à fin juin, nous comptons renouveler l'opération à la rentrée. **Ces séances sont ouvertes à tous les Castérois.** Le coût mensuel pour 4 séances est de 15 euros soit 3,75 par séance.

Rappel : Le Club est ouvert tous les mercredis de 14h30 à 17h00 même pendant juillet-août.

Le petit loto du premier vendredi de chaque mois reprendra le 05 septembre.

En prévision,

- Participation à la foire aux associations le dimanche 07 septembre.
- Repas loto du club le vendredi 17 octobre.
- Gouter de Noël le vendredi 12 décembre.

Pour tout renseignement, s'adresser à Bernard Lemant tél : 06.47.13.18.99. laisser un message.

## ***Les Rendez-vous passés et à venir*** **DE LA PETITE PIERRE**

### **DES SPECTACLES**

#### **V 18 juillet - Cafëine - La Colombe enragée à Auch quartier Le Grand Garros**

Entre 150 et 200 personnes étaient présentes dans le quartier du Garros pour découvrir un spectacle où 3 danseuses et 1 rappeuse ont invité le public à entrer et partager leur quotidien enragé. Spectacle frais et engagé où il était question de la (sur)vie de la jeunesse des quartiers populaires et de la place des femmes dans l'espace public.

#### **Jeudi 25 sept -Tu es là - La Ktha cie A NE PAS MANQUER à Castéra Verduzan**

Tout public à partir de 12 ans - 45mn

« Tu es là. Je vais te raconter une histoire. Mais d'abord, tu dois savoir que c'est un prétexte, cette histoire. Un prétexte pour te dire d'autres choses. Pour te dire les choses que je trouve importantes. Essentielles. En fait, c'est plus simple encore que ça. C'est juste un prétexte pour être là. Là. Pour être avec toi. Et puis ensemble. Surtout. Ensemble. »

La Ktha compagnie nous promet une bulle calme, douce, dans laquelle on prend le temps de se regarder,

d'essayer de se parler vraiment. Et puis de chercher, de se poser la question de ce qui est important pour chacun, chacune d'entre nous.

+ d'infos sur [petitepierre.net](http://petitepierre.net)

- V 26 sept - Allant vers par la Cie Kiroul à la Petite Pierre
- J 2 oct - Zone poétique pour caméra seule à la Petite Pierre
- V 3 oct - Les restent par Cie La langue écarlate à la Petite Pierre
- 9 et 10 oct - Le prénom par La colombe enragée à Auch

### **DES ACCUEILS ET RENCONTRES FAMILLES**

M 2 juillet - Pique-nique au Lac de Castéra

V 31 octobre - 1ère rencontre "Journée et soirée Même pas Peur"

### **DES ACCUEILS D'ARTISTES EN CRÉATION**

Le bal des bâtons, Astor et la patronne, La langue écarlate, Graine contemplative, Cie off

## ***Rétrospective du Festival*** **LES P'TITS MOUSSENT**

*Les 7 et 8 juin dernier, vous étiez nombreux et nombreuses à participer à la 5<sup>ème</sup> édition du festival Familles les P'tits moussent.*

Pour la 2ème année, la Petite Pierre a investi le Bastion dans le village de Jegun pour 2 journées riches en spectacles et animations.

### **Le Festival en Chiffre**

670 spectateurs, 50 bénévoles dont 22 enfants, 5 spectacles, 1 scène ouverte, 1 bal pour enfants animé par des enfants, 6 animations portées par les associations locales dont Armusic, le Yoga du Rire et le Comité Carnaval.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ces 2 journées.

On vous dit à l'année prochaine ?

Vous voulez recevoir nos infos ?

Envoyez un mail à [petitepierre@free.fr](mailto:petitepierre@free.fr)

Toutes nos actu sur [petitepierre.net](http://petitepierre.net)

05 62 68 19 00





## **Tir** **À L'ARC**

Avec le support du budget participatif communal 2024, le projet tir à l'arc s'est concrétisé. Après l'achat du matériel et sa mise en place, les premières séances d'initiation ont débuté mi-juin sous le préau de l'ancienne école. Elles ont lieu le mercredi de 17h à 18h et le dimanche de 10h à 12h encadrées par Daniel D'HONDT et Bernard LEMANT. Actuellement 17 personnes sont inscrites : 5 jeunes et 12 adultes. Le tir à l'arc reste ouvert tout l'été.

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité sportive accessible à tous.

Pour tout renseignement : contacter Bernard Lemant au 06 47 13 18 99  
Merci de laisser un message.

Bernard Lemant

# Calendrier

## DES MANIFESTATIONS

### AÔUT

#### Vendredi 1

Foyer : Concours de pétanque - Parc

#### Samedi 2

Casino : Concert - Parc

#### Dimanche 3

Bidache : Repas à la ferme

#### Mardi 5

Camping : Grillade (ouvert aux Castérois)

#### Jeudi 7

Camping : Concert

#### Vendredi 8

Foyer : Concours de pétanque - Parc

#### Samedi 9

Casino : Concert - Parc

#### Dimanche 10

Ciné Plein Air - Parc

#### Lundi 11

Courses Hippiques et journée enfants

#### Mardi 12

Camping : Grillade (ouvert aux Castérois)

#### Jeudi 14

Camping : Concert

#### Vendredi 15

Foyer : Concours de pétanque - Parc

#### Samedi 16

Casino : Concert - Parc

#### Lundi 18

Courses Hippiques

#### Mardi 19

Camping : Grillade (ouvert aux Castérois)

#### Jeudi 21

Camping : Concert

#### Vendredi 22 au lundi 25

Fête locale

#### Mardi 26

Camping : Grillade (ouvert aux Castérois)

#### Vendredi 29

Foyer : Concours de pétanque - Parc

### SEPTEMBRE

#### Vendredi 5

Foyer : Concours de pétanque - Parc

#### Samedi 6

Foot : Journée Portes Ouvertes

#### Dimanche 7

FORUM Associations

#### Vendredi 12

Foyer : Clôture Concours de pétanque - Parc

#### Samedi 13

Foot : Journée Portes Ouvertes

#### Dimanche 14

Foyer : Clôture Concert/huîtres - Parc

#### Dimanche 28

Courses Hippiques

### OCTOBRE

#### Samedi 4

Casino : Théâtre mairie

#### Lundi 6

Courses Hippiques

#### Lundi 13

Courses Hippiques

#### Vendredi 17

Club beau Soleil Repas/loto mairie

#### Dimanche 19

Foot : Journée Nature

### NOVEMBRE

#### Dimanche 2

Courses Hippiques

#### Vendredi 21

Pompiers : Soirée Beaujolais - Mairie

#### Samedi 22

Soirée SALSA - Mairie

### DÉCEMBRE

#### Vendredi 12

Club beau Soleil : Goûter de Noël - Mairie

#### Vendredi 19

Pompiers : Noël - Caserne

# **Associations, Sociétés, et Clubs Castérois**

## **ACR Basket**

Co-Pdt Mme Aurélie Bergamo et Pierre De Prada - 06.07.41.27.42 - acr.basket@gmail.com  
facebook.com/avenir.castera-rejaumont

## **Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Sadia El-Fergougui - amicale.castera@sdiss32 -  
facebook.com/Amicale-des-sapeurs-pompiers-  
de-Castera-Verduzan-103266738332706

## **Association des Parents d'Elèves**

Pdte Prescillia Préneron - 1 rue de Lomagne -  
Castera-Verduzan - 06.31.64.96.88  
apecastera@gmail.com  
facebook.com/ApeCasteraVerduzan

## **Club Beau Soleil**

Pdt Bernard Lemant - 3 promenade de  
l'Auloue- 06.47.13.18.99  
club-beausoleil32@gmail.com

## **Commerçants et Artisans**

Pdte Camille Portal - 07.60.51.58.35  
commercants.artisans.cv@gmail.com  
facebook.com/Association-des-commerçants-  
et-artisans-de-Castera-Verduzan-  
109755861535602

## **Crèche « A Petits Pas »**

Célia et Sarah Bourdieu - 4 place du 8 juillet -  
Castéra-Verduzan - 05.62.68.83.81  
facebook.com/A-epitits-pas-101129715077152/

## **DFM 930**

Pdte Valérie Bauer - 1 Rue des Ecoles -  
Castéra-Verduzan - 05.62.29.14.20 -  
dfm930@orange.fr - Site : dfm930.com -  
facebook.com/DFM930

## **F.N.A.C.A**

Amicale des Anciens Combattants :  
Pdt Jean-Claude Lapeyre - 05.62.68.13.21

## **Football Club Castéra-Verduzan**

Co-Pdt Claude Kaufmann et Jean-Jacques Rinaldi  
12 Rue des Ecoles - Castéra-Verduzan -  
05.62.68.15.71 - 06.07.12.60.53  
fc.casteraverduzan.com  
Site : fccastera-verduzan-footeo.com  
facebook.com/fccv.castera

## **Foyer des Jeunes**

Pdte Fanny Kaufmann - 06.78.50.38.89  
foycastera@yahoo.fr  
facebook.com/foyerdesjeunes.casteraverduzan/

## **La Petite Pierre**

Pdt Guillaume Fievet - Chemin des Roses -  
32360 Jegun - 05.62.68.19.00  
contacpetitepierre@free.fr  
Site : petitepierre.net  
facebook.com/lapetitepierre32/

## **Les Chevaux de Sport de Gascogne**

Pdte Marie-Pierre Sisquille - A Jouetard  
32410 Castera-Verduzan - 06.80.88.13.06

## **Miss Gers**

15 rue des Chênes 32410 Castéra-Verduzan.  
Pdt Samuel Skaghammar - 06 85 02 49 55  
mail : comitemissgers@gmail.com - face-  
book.com/Miss-Gers-1549634208593966

## **Musicoli**

Pdte Christelle Lamarque-Pedeboy  
06.79.97.16.70 - clp1682@gmail.com

## **Nature et Patrimoine au Castéra**

Pdt Michel Sauton  
Courriel : natpat@gmail.com  
Site : nature-et-patrimoine-au-castera.com

## **Saint-Hubert Castéroise**

Pdt Francis Lafite - 3 promenade de l'Auloue -  
Castéra-Verduzan - 06.86.90.42.55

## **Société Hippique**

Pdt Joël Barrao - BP1 Castéra-Verduzan -  
Site : hippodrome-castera-v.fr  
facebook.com/hippodromedecasteraverduzan/

## **Tanche Castéroise**

Pdt Eric Pallarès - 3 promenade de l'Auloue  
Castera-Verduzan - 06.40.43.86.52

# Numéros Utiles

**Mairie :** Secrétariat : 05 62 68 13 11  
Courriel : mairie.castera@wanadoo.fr

**Eau - Assainissement - Déchets :**  
Trigone 05 62 61 25 15 - [www.trigone-gers.fr](http://www.trigone-gers.fr)

**Ecoles : élémentaire** 05 62 68 13 35  
**maternelle** 05 62 68 76 32

**Cantine :** 05 62 29 32 71  
Courriel : [cantine.castera32@gmail.com](mailto:cantine.castera32@gmail.com)

**Crèche :** 05 62 68 83 81  
Facebook : « A-petits-pas »

**Centre de loisirs « La Boitamôme » :**  
05 62 68 19 86  
Courriel : [alsh.castera-verduzan@grand-auch.fr](mailto:alsh.castera-verduzan@grand-auch.fr)

**Base de loisirs :** 05 62 68 10 43  
Courriel :  
[baseloisircasteraverduzan@gmail.com](mailto:baseloisircasteraverduzan@gmail.com)

**Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

**Médiathèque / Bibliothèque :**  
Resp. M. AGRAS F - [biblio.castera@gmail.com](mailto:biblio.castera@gmail.com)

**Office de Tourisme Grand Auch Cœur de  
Gascogne :** Accueil : 05 62 68 10 66  
Courriel : [castera-v@auch-tourisme.com](mailto:castera-v@auch-tourisme.com)

**Etablissement Thermal :** 05 62 68 00 00 -  
Courriel : [accueil@thermes-castera.fr](mailto:accueil@thermes-castera.fr)

**DFM 930 :** 05 62 29 14 20  
Courriel : [dfm930@orange.fr](mailto:dfm930@orange.fr)

**Groupe Médical :** Dr GARCIA J.Michel et  
Dr MERLIN Agathe - 05 62 68 11 33

**Médecin :** Dr GALLARDO Claude  
05 62 68 13 18

**Pédicure / Podologue :** Hélène HARELLE  
05 62 06 16 31

**Cabinet Infirmier :** ROMAIN Delphine  
& GRAS Charlène - 06 07 27 23 94

**Pharmacie :** Dr ALBARET Caroline :  
05 62 68 13 20

**Kinésithérapeute :**  
VIGNAUX Camille : 05 62 68 14 25  
MONDON Clément : 06 76 76 29 35

**Vétérinaire :**  
Dr ARILLA Marion : 05 62 68 80 05  
Courriel : [veterinairedemesples@gmail.com](mailto:veterinairedemesples@gmail.com)  
[www.facebook.com/veterinairecastera](http://www.facebook.com/veterinairecastera)

**EHPAD « La Villa Castéra » :**  
05 62 28 78 00  
[www.korian.fr/maison-retraite/ehpad-korian-villa-casteracastera-verduzan-32410](http://www.korian.fr/maison-retraite/ehpad-korian-villa-casteracastera-verduzan-32410)

**Ambulance-Taxi Soubiron :** M. COUTENS  
05 62 68 14 00

**Taxi : Entreprise Benoît**  
05 62 28 56 02 - Poste : 05 62 68 13 29

**Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

**Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun :**  
Abbé Rodrigue NGUEKAM FIANGUEU :  
05 62 64 40 12  
Contact : [paroisse.st.pierre32@orange.fr](mailto:paroisse.st.pierre32@orange.fr)

**Déchetteries :**  
Valence sur Baise 06 25 92 90 49  
Jégun 06 35 47 90 91  
Vic-Fezensac 06 26 78 47 39 - 06 23 65 69 85  
Plans d'accès et horaires sur page accueil :  
[www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com) - « Information  
sur les déchets »

**SICTOM :** Condom 05 62 68 22 70  
Site internet : [sictomcondom.com](http://sictomcondom.com)



Mairie de CASTERA-VERDUZAN (32410)

Tél. : 05 62 68 13 11

[www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)

